

Secrétaria du Bape
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
575 Rue St. Amable bureau 210
Québec (Québec) G1R 6A6
c/s Jean Sébastien Fillion O.C.

220

P NP

DM9

①

Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De
Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de
l'Église à Québec

Québec

6211-23-005

Promenade Samuel de Champlain

Monsieur

Après diverses interventions personnelles
et aux noms des résidents du chemin du Foulon et adjacents
les terrains de 500000 sq. ft., je tiens à vous rappeler
les divers interventions qui ont été faites depuis de
nombreuses années, pour la protection de notre
environnement et notre bien être.

- 1- Il y eut une poursuite de la Sun Oil en 1958-59 envers
la ville de Sillery afin d'obtenir la permission de
construire des réservoirs à essence dans la zone C.X.9
nous avons perdus en cour Supérieure lequel
jugement a été maintenu par la cour d'Appel
avec une dissidence de 3 juges contre 2
Ce jugement a été étudié par notre avocat
et ce dernier a convaincu le conseil de ville du temps
à porter ce jugement à la cour Suprême du Canada et
cette dernière a renversé les jugements antérieurs
et décrétant que ce secteur devrait conserver
le caractère résidentiel actuel.

à suivre page 2

2° En 1970 Le conseil de ville du temps décide de créer un secteur de rénovation de notre Secteur et un autre pour Desjardins, les quels furent rejetés par la population donc la ville abandonne ce projet
Dci il faudrait se rappeler (le Tas de Tombe Racine)

3° Lorsque la construction du Boulevard Champlain fut terminée, le Ministère des Transports remet à la Ville de Sillery moyennant un dollar, la totalité des résidus de terrain qui devront servir uniquement par des activités de Loisirs)

Devant les faits énumérés précédemment je demande au BAPE de s'opposer à tout nouveau développement dans ce secteur ce qui permettrait une économie de plus d'un million de dollars tout en conservant l'état actuel des terrains existant

Fr René Houan